

L'écho-endoscopie

Qu'est-ce qu'une écho-endoscopie ?

L'écho-endoscopie est une exploration qui combine une approche échographique et une approche endoscopique. Une sonde d'échographie est ainsi amenée à l'aide d'un endoscope à proximité de l'organe à étudier. Elle sert à rechercher ou à explorer certaines anomalies du tube digestif ou des organes de voisinage.

Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet acte médical, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Le médecin est à votre disposition pour vous exposer, en complément, toute autre précision que vous souhaiteriez.

Pourquoi choisir l'écho-endoscopie?

Elle permet d'obtenir des informations qui ne peuvent pas être apportées par les autres explorations. Ses performances sont inégalées pour visualiser des anomalies de petite taille. Elle sera principalement utile pour diagnostiquer certaines tumeurs et/ou pour en déterminer l'extension et pour mettre en évidence certaines maladies bénignes (calcul, pancréatite...).

Dans certains cas, elle peut permettre de réaliser des prélèvements de fragments de tissu à étudier au microscope.

En raison de ses performances inégalées l'écho-endoscopie ne peut pas être remplacée, en l'état actuel des connaissances, par un autre examen. Lorsqu'il est nécessaire de la pratiquer, la non réalisation de l'échoendoscopie peut avoir des conséquences préjudiciables sur votre santé.

Comment se préparer pour une écho-endoscopie ?

Durant les 6 heures précédant l'examen il faut être à jeun strict (sans boire, ni manger) sauf avis contraire du médecin qui réalisera votre examen. Il est nécessaire de ne pas fumer (la cigarette augmente la sécrétion gastrique qui peut compliquer l'anesthésie).

Comment va se dérouler votre écho-endoscopie ?

L'examen utilise un appareil souple appelé écho-endoscope qui est introduit par la bouche et descendu dans le tube digestif jusqu'à visualiser le ou les organes à explorer. Le plus souvent, vous êtes installé(e) couché(e) sur le côté gauche. L'examen n'est pas douloureux. Vous n'êtes pas gêné(e) pour respirer car l'endoscope ne va pas dans les poumons. D'éventuels prélèvements sont réalisés si votre médecin le juge nécessaire.

Pour améliorer la tolérance de l'examen, une anesthésie générale est souvent proposée et programmée. Il est alors de la compétence du médecin anesthésiste-réanimateur de répondre à vos questions relatives à sa spécialité.

Entre chaque patient et suivant la réglementation en vigueur, l'écho-endoscope est désinfecté et les accessoires utilisés sont, soit détruits comme les aiguilles (matériel à usage unique), soit stérilisés. Ces

procédures font référence pour prévenir d'éventuelles transmissions d'infections.

Il peut vous être demandé de rester hospitalisé(e) pour surveillance dans les suites de l'examen en particulier en cas de prélèvement ou de complication.

Quels sont les risques inhérents à une écho-endoscopie ?

Outre les complications propres à l'anesthésie, tout acte médical, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication.

Les complications de l'écho-endoscopie à visée diagnostique sont exceptionnelles. Ce sont principalement les perforations de la paroi digestive (favorisées par un rétrécissement du tube digestif) qui ont été observées.

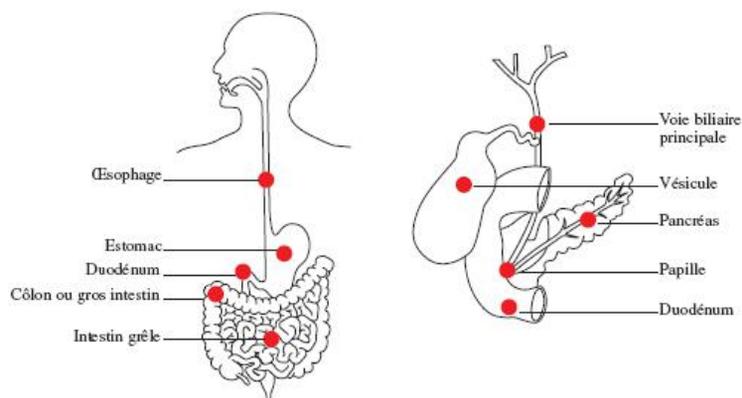
En cas de prélèvements, de rares cas d'infections, de perforation ou d'hémorragies ont été rapportés. En cas de prélèvement pancréatique, des pancréatites aiguës ont été observées. Une intervention chirurgicale et/ou des transfusions de sang ou de dérivés sanguins peuvent parfois s'avérer nécessaires.

D'autres complications sont possibles mais exceptionnelles telles que des troubles cardio-vasculaires ou respiratoires.

Certaines de ces complications peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux ou par la prise de certains médicaments. Il sera important de bien donner l'ensemble de ces informations à votre médecin avant l'examen.

Toutes ces complications apparaissent le plus souvent lors de l'écho-endoscopie, mais peuvent également se révéler quelques jours après l'examen (douleurs abdominales et du thorax, vomissements, sang rouge dans les selles et/ou selles noires, toux, fièvre, frissons...).

Il est alors très important de contacter immédiatement le médecin et/ou l'anesthésiste qui se sont occupés de vous. En cas d'impossibilité de les joindre, il faut prendre contact très rapidement avec votre médecin traitant ou le service des Urgences.



En conclusion

Si vous avez d'autres questions, vous devez en parler au médecin qui a demandé l'examen ou auprès du médecin ou du service où vous allez réaliser cet examen.

Ce formulaire est fait non pas pour vous inquiéter mais pour vous donner une explication complète et précise de cet examen.

Centres Hospitaliers Jolimont asbl Service de Gastro-entérologie

- Jolimont : 064/233.181 ou 064/233.178
- Lobbes : 071/59.94.31 ou 071/59.93.10
- Nivelles : 067 88 54 42
- Tubize : 02 391 01 30